

BULLETIN MUNICIPAL 2003



La Bibliothèque

LA ROUAUDIÈRE

EDITORIAL

Bonne nouvelle en ce début d'année, nous renouons avec l'habitude du bulletin municipal ! Le passage à l'euro et la mise en place des 35 heures, soit deux heures de moins de secrétariat par semaine, nous avaient privés de ce rendez-vous en 2002. Et pourtant, nous savons combien il est important dans notre monde de communication de passer par l'information de nos concitoyens. Nous espérons sincèrement que cet écart ne se reproduira plus et nous vous prions de nous en excuser.

Sur le plan des investissements en ce début de nouveau millénaire, la commune s'est doté d'un atelier municipal, ce qui facilite grandement le travail et l'organisation des employés communaux, la salle socio-culturelle vient d'être rénovée et les travaux de voirie sont désormais une compétence communautaire.

Une maison du lotissement communal a été vendue à une famille et une demande de construction d'une nouvelle habitation a été acceptée par l'office départemental d'HLM pour 2003.

Les projets ne manquent pas, ils sont souvent lents à aboutir, mais le conseil municipal prend à cœur de mesurer les besoins, d'étudier les conséquences financières, bref de mettre en adéquation les souhaits des habitants et les soucis des contribuables. Pour cette année, nous devrions enfin commencer l'aménagement du plan d'eau dont l'enjeu est double, d'une part il servira de réserve incendie et d'autre part de lieu de détente et de promenade. La classe maternelle sera entièrement restructurée, un dortoir sera créé et un mobilier plus actuel sera choisi.

Ces travaux devront être exécutés pendant l'été. Nous envisageons également de refaire les menuiseries extérieures et l'isolation du hall de la mairie.

Comme vous le constatez, l'équipe municipale a de l'ambition pour la commune et, pour ma part, je suis persuadée que la survie et l'attrait d'une petite commune comme la notre passe par l'excellence des équipements que nous offrons à la population.

Je profite de ce bulletin pour rappeler à chacune et à chacun d'entre vous de faire preuve de vigilance et de rigueur dans le tri et le dépôt des ordures ménagères. C'est une question de civisme et de respect d'autrui. N'hésitez pas à signaler en mairie les dysfonctionnements que vous observeriez (manque de place dans les bacs...). D'avance merci à tous.

Il me reste à formuler pour toutes les familles de La Rouaudière mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour 2003 !

53 390 LA ROAUDIERE

Téléphone : 02 43 06 54 67

Télécopie : 02 43 06 54 67

Messagerie :

mairie.la.rouaudiere@wanadoo.fr

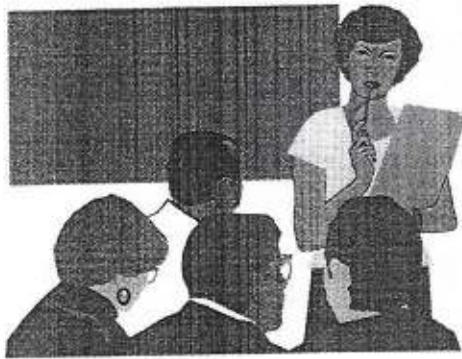


Elisabeth Doineau, Maire

Elisabeth Doineau

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	
Sommaire	1
Conseil Municipal	2 à 8
Etat Civil	9 - 10
Budgets	11 -12
Maisons fleuries	13
Le Mot du Conseiller Général	14 - 15
Communauté de Communes	16 à 18
RAM – LAEP	19 - 20
Centre entraînement Senonnes	21
Syndicat Initiative	22 à 24
PAIO	25
Gendarmerie	26
ADMR	27
Infos diverses	28 à 30
Bibliothèque	31
Ecole de La Rouaudière	32 – 33
Associations communales	34 à 38
Editions FLOHIC	39 - 40
Revue de presse	41 à 43



CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DE FEVRIER 2002

Enquête publique porcherie EARL des Bois à Brains-sur-les-Marches : sans observation particulière

SAGE Ile et Vilaine : pas d'observation particulière après examen des différents documents

Assurances pour personnel : renouvellement de la convention avec la CNP par l'intermédiaire du Centre de Gestion.

Délégué pour défense : désignation du délégué du conseil municipal : M. BOISSEAU Patrice

Réseau Rural d'Education : accord pour le RRE avec les communes du secteur

CES à l'école : embauche de Mme PAUMARD Béatrice, pour une durée de 1 an.

Subventions 2002 : Comice Agricole : 76,50 - USEP : 46 - SPA : 15,50 - ASR : 259 - Comité des Fêtes : 76,50 - Club des Aînés : 38 - Coopérative scolaire : 534 - ADMR : 60 - Chambres des Métiers : 46 - Association Familiale : 30,50 - Amis BDP : 35,50 - Donneurs Sang canton : 38 - Prévention routière : 15,50 - Croix d'Or : 15,50 - Syndicat initiative canton : 76,50 - Groupement ennemis cultures : 30,50

Investissement 2002 (à l'étude):

- projet rénovation petite classe
- peinture de la salle socio-culturelle - revoir sono
- entrée de la mairie
- main-courante terrain des sports

REUNION DU 28 MARS 2002

Compte administratif et compte de gestion 2001

Monsieur SERVEAU Claude, 1^{er} Adjoint présente le compte administratif 2001 établi par Mme DOINEAU, Maire, ainsi que le compte de gestion établi par le Trésorier :

Fonctionnement : Dépenses	1 072 257,13 F
Recettes	1 299 302,24 F
	Excédent de 227 045,11 F
Investissement : Dépenses	660 428,37 F
Recettes	532 219,98 F
	Déficit de 128 208,39 F

Soit un excédent global de **98 836,72 F**

Assainissement : excédent de fonctionnement : 38 944,95 F
Déficit d'investissement : 32 598,88 F

Affectation du résultat 2001 : décision d'affecter au budget 2002

- couverture du déficit d'investissement pour 128 209,39 F (19 545,24 €)
- maintien du surplus à l'exploitation pour 98 836,72 F (15 067,56 €)

Budgets 2002 :

Commune : s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- fonctionnement : 262 498 €
- investissement : 118 401,96 €

Assainissement : fonctionnement : 2 867 €
Investissement : 6 221,42 €

Médecine du travail personnel communal : autorisation pour signature de la convention avec le Centre de Gestion en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole.

REUNION DU 23 MAI 2002

Locations salle et Manoir : augmentation des tarifs de 3 % environ, à compter du 1^{er} août 2002. Chèque caution exigé pour toute réservation

Collecte déchets ménagers en zone éparsé : le Syndicat de Pays de Craon a décidé de réorganiser la collecte des déchets ménagers. Il sera procéder à un enlèvement hebdomadaire, tant en zone éparsé (au 01/10/2002) qu'en zone agglomérée (au 01/01/2003). Il sera installé sur la Commune neuf points de regroupement en zone éparsé. Le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention avec le Pays de Craon

C.E.S. agent d'entretien : suite au départ de Monsieur CANNECU au 30 juin 2002, il est décidé de recruter Monsieur LAURENT Thierry, à compter du 1^{er} juillet 2002 et pour une durée de un an.

Indemnités de fonction Maire et Adjoint : suite à la loi du 27 février 2002, un nouveau mode de calcul des indemnités de fonction des Maires et Adjoint peut être mis en place. Le Conseil Municipal décide de ne pas changer la base de calcul des indemnités conformément à la délibération du 17 mars 2001, à savoir :

Maire : 12 % de l'indice brut 1015

Chacun des adjoints : 5 % de l'indice brut 1015

Non valeur assainissement : faire mandat pour un montant de 58,69 €

Demande d'achat de tronçon de chemin rural par un exploitant : faire demande écrite pour engager la procédure (3,50 /m² pour la partie goudron et 0,15/m² pour le reste)

REUNION DU 18 JUILLET 2002

Achat terrain à Mlle COLAS A. : décision d'acquérir les parcelles ab 132 et 133, situées à coté de la salle, au prix de 1,52 € /m² : 289 m². Acte passé en l'étude de Me JAMOIS de St Aignan/Roe

Vente maison à M. et Mme BECCAN Loïc : comme convenu, vente de la maison et du terrain, pour la somme de 42 686 €, acte passé en l'étude de Me JAMOIS.

Mise à disposition petite salle pour LAEP : 1 fois par mois (troisième lundi), la commune doit prévoir un local pour le « Lieu accueil Parents-Enfants ». La petite salle convient bien pour cet accueil. Le Conseil autorise Madame le maire à signer une convention de mise à disposition de la salle avec la Communauté de Communes.

Poteaux incendie : signature d'une convention avec la CGE pour l'entretien des 2 poteaux incendie sur la Commune.

Repas à la cantine :

Prix à la rentrée de septembre 2002 :

Enfants : 2,40 € au lieu de 2,36

Enseignants et stagiaires : 4,10 € au lieu de 4,04

Ordures ménagères : redevance spéciale : institution par le Syndicat de Pays de Craon d'une redevance spéciale pour les déchets des communes. Signature d'une convention pour la salle, la mairie, l'école et le Manoir.

Salle : décision d'acheter des casiers pour le rangement des verres

Décisions modificatives au budget : suite aux observations de la Sous-Préfecture

Plan d'eau : en prévision de l'implantation d'un plan d'eau, un poteau EDF serait à déplacer.

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2002 -20H30

Enquête porcherie chez M. Heuzé à La Rouaudière

Actuellement, M. Yves Robin, commissaire désigné, assure des permanences à la mairie pour l'enquête publique concernant l'installation d'une porcherie sur le lieu-dit « La Fromentais » à La Rouaudière.

Après débat et vote à bulletins secrets, le conseil municipal a émis un avis défavorable. Les raisons de cette opposition sont en tout premier lieu des réserves sur l'épandage et l'orientation actuelle du monde agricole vers une agriculture raisonnée.

Enquête porcherie à la Selle Craonnaise

Après débat et vote à bulletins secrets, le conseil municipal a émis un avis défavorable pour les mêmes raisons que précédemment.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Oudon

Après présentation et commentaires des représentants communaux sur les travaux et projets du SAGE, le conseil municipal a donné un avis favorable à l'unanimité pour les actions programmées, entre autres sur la qualité de l'eau et la gestion des inondations.

Lagune municipale

Mme Doineau a donné lecture des conclusions de la visite du technicien du conseil général : bon entretien global de la lagune, après analyses et observations, procéder à un nettoyage du cône et du premier bassin. Une étude doit donc être lancée pour étudier la gestion des boues. Cette étude s'élève à 3000 euros, elle est subventionnée à 30% par le conseil général, 50% par l'agence de l'eau et les 20% restants sont à la charge de la commune.

Travaux sur bâtiments communaux

De début octobre à décembre, la salle socio-culturelle est fermée à la location et sera l'objet d'une rénovation : peintures, plafond phonique, soubassement, poignées, vitres de certaines portes-fenêtres, panneau du bourg, toilettes et nettoyage intérieur complet.

D'autre part, un architecte a été contacté pour la préparation des dossiers de rénovation, changement des menuiseries extérieures de la mairie et rénovation de la petite classe à l'école, afin de déposer des demandes de subvention (DGE) en décembre pour travaux en 2003. En octobre, une visite de l'architecte et la réunion de la commission des travaux sont prévues.

Mme Doineau informe le conseil de la possibilité de profiter des fonds structurels européens d'ici 2006, une opération pourrait être préparée en 2003 et programmée en 2004 pour la rénovation de l'église et l'aménagement de la place. Ces aides pour le bâtiment seraient cumulables avec les subventions départementales et régionales.

Plan d'eau

Un plan proposé par les Ets Renou a été élaboré avec l'aide des conseillers désignés, malheureusement, une conduite ancienne des eaux pluviales traversant la pièce d'eau empêche le projet de se poursuivre sous cette forme. La possibilité de faire un plus petit bassin à l'est, plus près de la source, est donc proposé à la condition que EDF accepte de déplacer la ligne moyenne tension qui se trouve juste au-dessus. Réponse en attente.

Information sur les déchets ménagers

Nouvelle compétence du Pays de Craon, le ramassage sera désormais hebdomadaire pour l'ensemble de la commune :
au porte à porte dans le bourg
dans les 9 bacs installés lundi 30 septembre et répartis sur le territoire communal

REUNION DU 26 NOVEMBRE 2002 -20H30

Communauté de communes Saint Aignan/Renazé

Suite à la réunion de tous les maires concernés, Madame Doineau informe les conseillers municipaux que la communauté de communes souhaite élargir ses compétences et demande aux différents conseils municipaux de se prononcer. Après débat, il est proposé les compétences suivantes :

- entretiens des sentiers pédestres
- logement et viabilisation de lotissement
- aménagement des bourgs et effacement des réseaux
églises
- politique en faveur des jeunes

Assainissement

La signature de la convention avec le Conseil général (SATESE) est approuvée et le conseil municipal décide de porter à 40 euros le montant des frais de participation des particuliers pour leur projet d'assainissement à partir du 1^{er} décembre 2002.

Syndicat d'eau

Après présentation et commentaires de Monsieur Patrice Boisseau sur le rapport, le caractère toujours calcaire de l'eau est une nouvelle fois observé.

Voirie

Monsieur Claude Serveau rapporte les conclusions de la commission voirie de la communauté de communes et déplore que, malgré l'ambition de renouveler la voirie tous les 12/13 ans ce qui obligerait à environ 10 % de travaux sur notre réseau routier, il n'est programmé pour 2003 que 8.22%.

Seront donc refaits cette année : « l'Epale », « les Ringonnières » et « les Blanchardières », le chemin de « Beauvais » ayant été refusé. Il sera donc inscrit en priorité pour 2004. Ces travaux s'élèvent à 26 985 euros avec les fossés plus celui du « Four à carreaux » et le point à temps.

La commune, de son côté, programme le rechargement et un bi-couche sur le parking de la salle, un bi-couche sur le parking du lotissement et à l'entrée menant vers l'atelier communal, pour un total de 9 800 euros.

Travaux sur bâtiments communaux

La salle socio-culturelle est actuellement en travaux. C'est Monsieur Alain Lardeux, l'agent d'entretien, qui assure une grande partie de cette rénovation. L'entreprise des Charpentiers du Haut Anjou a été contactée pour la pose du soubassement et des plinthes. Les établissements Bertron ont envoyé des devis pour les portes-fenêtres. Le premier d'un montant de 799,07 euros, concerne le remplacement des vitres cassées et est accepté. Un dossier de demande de remboursement a été déposé auprès de Groupama. Le deuxième concerne la réparation des baies et de leur mécanisme de fermeture et s'élève à 3 220,35 euros, il faudra être vigilant sur le système proposé qui devra être plus performant et plus solide que les anciennes poignées. L'intervention devra se faire courant janvier 2003.

D'autre part, les plans de réhabilitation de la petite classe ont été envoyés par Monsieur W.Gohier, architecte. Il reste à recevoir l'évaluation du coût des travaux pour la préparation de la demande de DGE.

Devrait être ajouté à cette demande le changement des menuiseries de la Mairie.

Pour finir, un devis de l'entreprise Désert a été envoyé pour réparer le faitage de la maison de M. et Mme Gruel.

Personnel communal

Suite à la démission de Mme Huguette Goebau, le poste d'entretien de tous les bâtiments communaux est vacant à partir du 1^{er} décembre 2002. Une affiche sera mise au tableau et une commission composée de Mesdames Colas, Cochin et Favel est chargée de recevoir les candidatures.

Le poste de CES à l'école sera également vacant

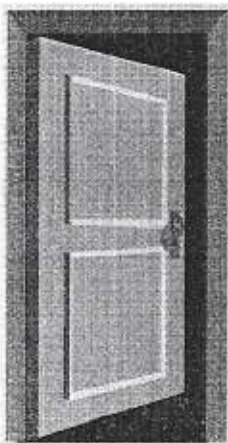
Assurance CNP

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat pour tous les agents.

Construction HLM

Pour la construction de la maison destinée à la famille Vignais - Martineau, il est décidé de céder le terrain communal viabilisé à l'office d'HLM pour 1 600 euros

MAIRIE



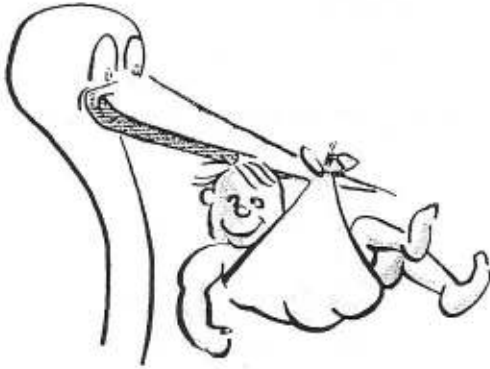
Depuis le 02 janvier 2002, la Mairie est ouverte au public les :

- | | |
|------------|----------------|
| - LUNDI | de 9 h à 12 h |
| - MERCREDI | de 14 h à 18 h |
| - VENDREDI | de 9 h à 12 h |

ETAT CIVIL 2001

NAISSANCES :

- 19 janvier CADOU Nolwenn
- 29 janvier BOUKEF Heather
- 05 février JULIOT Marjorie
- 22 mars DORMEAU Mathéo
- 26 mai VIGNAIS Kelly
- 16 juin VEDIE Jhovanny
- 02 septembre BRÉHIER Mathilde
- 24 novembre FAUCHEUX Mathis



MARIAGE :

- 07 juillet CHENAUT Denis
et REBOURS Sandrine



DECES

- 1^{er} février DUPONT Thierry, célibataire

ETAT CIVIL 2002



NAISSANCES :

- 03 juin GAROT Lucille
- 05 septembre HEUZE Léa

MARIAGES :

- 27 juillet SARAZIN Stéphane
et SéJOURNÉ Christelle
- 16 aout GÉRARD Bertrand
et ROLLAND Viviane
- 24 aout BEUCHER Franck
et ROUX Dolorès
- 07 septembre ROSSIGNOL Laurent
et COTTIER Cécilia



DECES

- 23 avril HAUBOIS Marcel, époux ROBERT
- 04 mai GASTINEAU René, époux BOURDILLEL
- 12 aout COLAS Louis, célibataire
- 28 novembre CHARRON Jean, célibataire



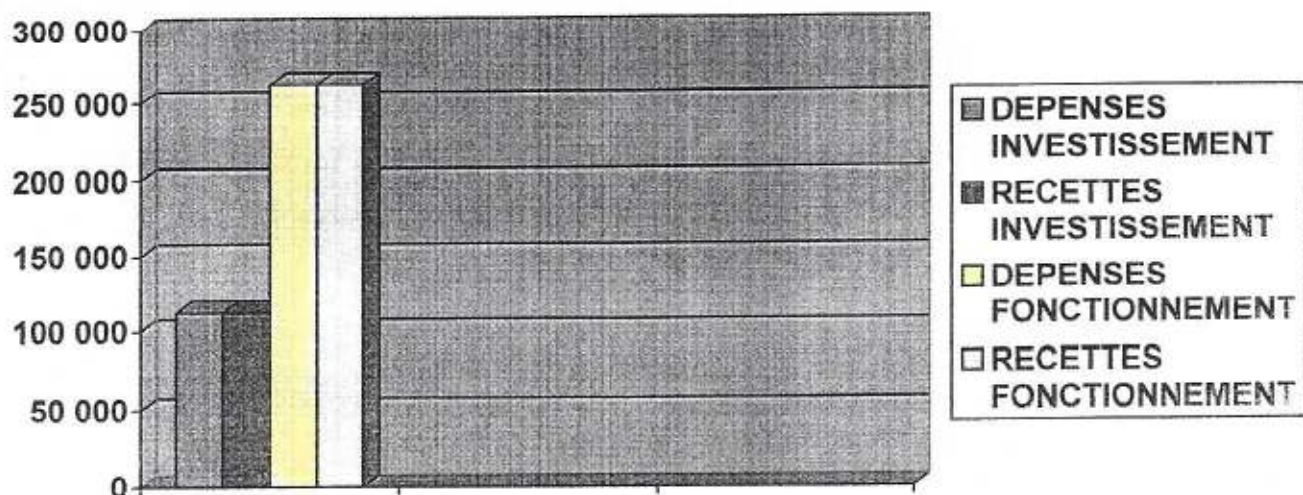
COMPTE ADMINISTRATIF 2001 (en F)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES			
Charges à caractère général	290 436,27	Remboursement d'emprunt	157 335,29
Charges de personnel	524 262,41	Travaux voirie	179 854,49
Autres charges de gestion	143 575,90	Travaux bâtiments	81 857,81
Charges financières	89 857,15	Travaux divers	5 142,80
Charges exceptionnelles	206,40	Déficit reporté	236 243,98
Atténuation de produits	23 919,00		
TOTAL DE LA SECTION	1 072 257,13	TOTAL DE LA SECTION	660 428,37
RECETTES			
Produits des services	56 663,17	Dotation - fonds divers	38 374,00
Impôts et taxes	572 152,00	Subvention	57 602,00
Dotations et subventions	384 288,66	Emprunts	200 000,00
Produits gestion courante	198 444,66	Affectation n-1	236 243,98
Produits financiers			
Produits exceptionnels	1 100,00		
Atténuation de charges	55 923,16		
Excédent antérieur reporté	30 730,59		
TOTAL DE LA SECTION	1 299 302,24	TOTAL DE LA SECTION	532 219,98
EXCEDENT DE CLOTURE	227 045,11	DEFICIT DE CLOTURE	128 208,39
EXCEDENT GLOBAL : 98 836,72 Frs			

BUDGETS 2002 (en €)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	262 498	118401,96
ASSAINISSEMENT	2 867	6 221,42
CCAS	5 900	4 886,13

BUDGET 2002

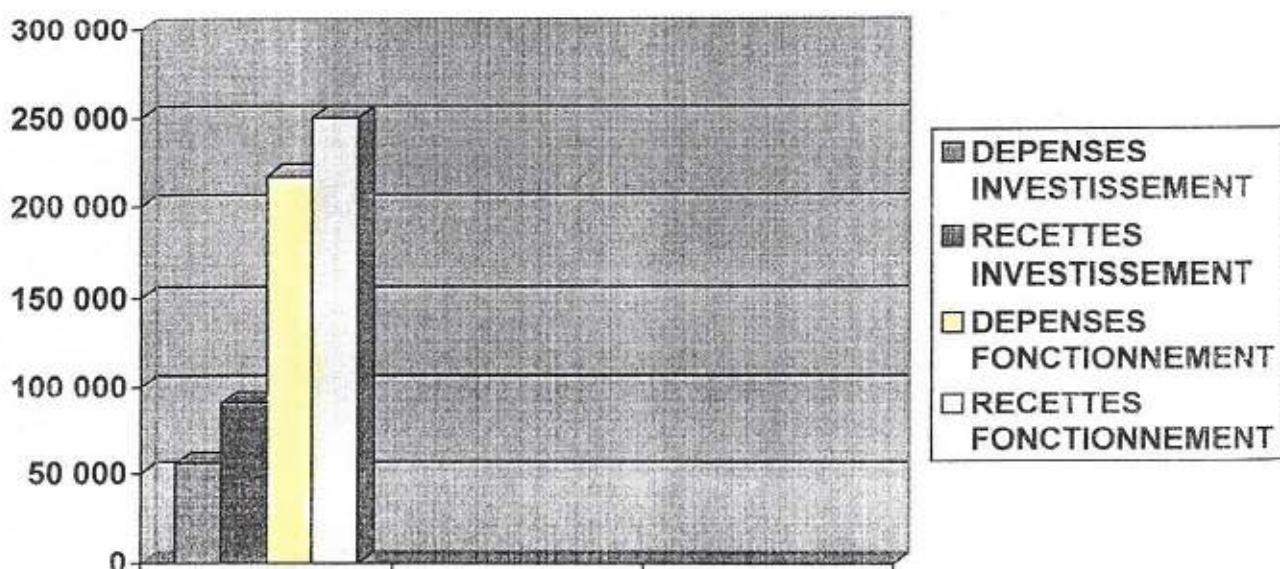


Du fait de la prise en charge par la Communauté de Communes de St Aignan-Renazé, de la compétence VOIRIE, le Conseil Municipal a décidé de baisser les taux des 4 taxes d'imposition pour l'année 2002

TAXES	Taux 2001	Taux 2002	Produit 2002
habitation	13,84	13,56	13 031 €
foncière (bati)	21,77	21,33	14 974 €
foncière (non bati)	37,91	37,15	49 149 €
professionnelle	7,21	7,07	5 225 €

Pour un produit global de **82 379 €**

REALISATIONS 2002



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2002

Maisons du bourg :

1^{ère} catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue

- M. Mme LESOURD Constant
- Mme VILLEFEU Andrée
- M. Mme LARDEUX Alain

Mme BEURIER – Mme CATROUILLET – Mme CHEVILLARD – M.
Mme DEMY – M. Mme DENY – M. Mme DOINEAU Eugène – M. Mme
DUPONT – M. Mme GAROT – M. Mme GERARD B – M. Mme GOEBAU
M. Mme GRUEL – M. Mme LOUET – M. Mme SABIN

3^{ème} catégorie : fenêtres et murs

- M. Mme TESTIER Joseph

4^{ème} catégorie : commerce

- M. Mme MERIL Gérard

Fermes fleuries

- M. Mme COLAS Antoine
- M. Mme SEJOURNE Roland
- M. Mme CHENAUT Joseph
- M. Mme COLAS Hervé

Maisons en campagne

- M. Mme COCHIN Emile
- M. Mme COURCIER Loïc
- M. Mme RACINEUX Gérard
- M. Mme JULIOT Thierry



Remise des prix le 26 janvier 2003

Le mot d'Elisabeth Doineau, Conseillère générale

Le Conseil général est intervenu concrètement sur notre canton en 2002 :

- En matière de travaux routiers, la RD 111 entre St Aignan S/Roë et La Selle craonnaise a fait l'objet de travaux pour un montant de 370 000 euros.
- Au collège Alfred Jarry, il a été programmé durant l'année la réfection des couloirs et des classes pour 105 000 euros, des travaux de mise en conformité pour 20 000 euros et la réfection des clôtures pour 12 000 euros. Une fresque retraçant le passé ardoisier de Renazé a été peinte dans le couloir d'accès au CDI. D'autre part, le crédit de fonctionnement du collège s'élèvera à 49 485 euros pour 2003.
- Il a été décidé la mise en place d'un car supplémentaire pour désolidariser les transports des collégiens vers Craon et Renazé pour un montant de 31 698 euros.
- Pour les communes rurales, le fonds d'aide départemental a été accordé à Ballots, construction d'un abri-bus, à Brains sur les marches pour divers travaux (2543 euros), à Fontaine couverte pour des réparations à la mairie (6000 euros), à Senonnes pour matériel informatique et réfection de trottoirs (3620 euros), à St Saturnin du Limet pour la construction d'un atelier municipal (5 488 euros).
- Aides de 751 euros à la fanfare St Baumier de Fontaine couverte, 785 euros et 185 euros pour les centres de loisirs et de vacances de Renazé et St Aignan sur Roë.

L'an 2002 s'achève. Une année bien remplie en matière d'élections, et particulièrement dense pour votre conseillère générale qui s'est portée candidate à la députation dans le sud-Mayenne. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour dire un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont confortée dans ce choix. Une page est tournée, mais les messages portés au cours de cette élection législative, responsabilité, citoyenneté et parité, demeurent toujours d'actualité.

Quels sont les chantiers que le gouvernement prend aujourd'hui à bras le corps : la délinquance des mineurs, l'absentéisme scolaire, la restauration de l'autorité parentale, la sensibilisation des jeunes à la sécurité routière... Autant de sujets de préoccupations qui engagent la famille, l'éducation, la vie associative, là où justement la femme est en première ligne.

La Mayenne rurale et notre canton en particulier sont-ils à l'abri de ces comportements qui gangrènent notre société? A mon sens non, ils sont à notre porte et il faut que chacun se sente et s'affirme citoyen dans sa vie quotidienne et dans son cadre de vie. Le lien social qui cimente nos communes ne doit pas se relâcher. Il faut donc échanger entre nous, s'écouter, favoriser les rencontres et les réflexions entre associations, privilégier les réponses de proximité en prenant le pouls du terrain. Et nous, élus, devons être des fédérateurs de bonnes volontés, des instigateurs d'initiatives solidaires et pourquoi pas innovantes, pour que la citoyenneté soit vraiment l'affaire de tous.

La décentralisation et les citoyens...

Et pour que chacun se sente concerné, il faut retrouver les vertus de la démocratie locale : simplification et clarification des différents niveaux de gestion, recherche permanente de l'efficacité, impérieuse nécessité de maîtrise des dépenses. Parce qu'il est souvent dit que ce qui est géré de près est mieux géré, le citoyen a, tout comme l'élu, l'envie de croire en la nouvelle réforme de la décentralisation. C'est le grand débat actuel à travers les Assises des Libertés locales qui ont lieu dans tout le pays et c'est pour demain la réforme de la modernisation de la République.

- En matière de solidarité, aides aux familles en difficulté, aide personnalisée à l'autonomie (APA) pour les personnes âgées, aides aux handicapés, subventions aux crèches parentales « la marelle » à Congrier et « les petits lutins » à La Roë, aide sociale... Et remarquons le travail incessant des travailleurs sociaux sur le terrain.
- Au titre du programme d'aide aux regroupements pédagogiques intercommunaux, il a été accordé 3 139 euros pour le RPI Brains/St Michel/La Roë pour la rénovation du réfectoire de la maternelle.
- Pour l'aménagement d'une piste de bi-cross, Renazé a obtenu 2 296 euros de subvention et Congrier 1 784 euros pour la rénovation des vestiaires du terrain des sports.
- Sinon des prêts d'honneur ou des aides sont attribués sous certaines conditions aux étudiants ainsi qu'une participation au BAFA.
- Une subvention de 841 euros a été allouée au comice agricole de St Aignan sur Roë;
- En bref, si vous êtes agriculteur, vous pouvez obtenir sur les montants subventionnables:
 - 30% pour les études d'impact préalables à la création d'élevages hors-sol.
 - 20% pour l'amélioration des logements d'agriculteurs
 - 10% remboursable pour la modernisation des exploitations agricoles
 - 20% remboursable pour le maintien du troupeau allaitant
 - 35% au titre du Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole.

Quelles sont les attentes fortes de nos concitoyens?

- tout d'abord se retrouver dans l'enchevêtrement des structures locales : en clair, qui fait quoi?
- ensuite différencier les responsabilités de l'Etat de celles des collectivités locales
- enfin simplifier les procédures et raccourcir les délais d'instruction.

Les conditions de réussite sont là, il faut se rapprocher du quotidien et se préoccuper des hommes et de leurs territoires. Transparence, lisibilité et économie doivent guider ce grand débat national, la décentralisation deviendra alors l'affaire de chaque citoyen, usager et contribuable.

Le conseil général de la Mayenne a proposé de s'impliquer encore plus dans l'action sociale de proximité et la solidarité notamment dans les domaines de la petite enfance et de l'insertion et de simplifier la tarification dans les établissements accueillant les personnes âgées.

Sincèrement, je crois qu'il est grand temps de s'intéresser aux gens, à leur quotidien, et de leur apporter des réponses concrètes, ce sera, à mon sens, la seule façon de les réconcilier avec la politique et leur rôle de citoyen.

Pour ce qui est de l'organisation territoriale, il faut conforter les communes dans leur compétence de proximité : les maires et les conseillers municipaux doivent être davantage reconnus, en effet, plus proches des populations, ils sont sur le terrain et ils réagissent souvent avec beaucoup de bon sens. Ensuite, pour tous les projets qui dépassent le champ de la commune faute de moyens ou parce qu'ils concernent une population plus importante, l'intercommunalité est la réponse, à condition qu'il n'y ait pas empiétement des structures. Et pour définir géographiquement son entité géographique, il est primordial de s'appuyer sur le bassin de vie avec ses habitudes locales, emplois, services, loisirs... Rien ne doit être figé, tout reste à faire et à construire avec la société civile.

En cette période de passage à une nouvelle année, permettez-moi de formuler des vœux de prospérité pour notre canton et pour chacune des familles qui le compose.

A tous de bonnes fêtes de Noël et une heureuse année 2003.

Elisabeth DOINEAU

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST-AIGNAN-RENAZE

INAUGURATION DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ET DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



Le 22 juin 2002, en présence de Mme la Sous-Préfète de Château-Gontier, de M le Président de la Caisse d'Allocations Familiales et de diverses personnalités, la Communauté de communes a signé un contrat « enfance » avec la CAF et inauguré son RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES et son LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS.

Cette manifestation s'est prolongée en après-midi par une opération « porte-ouverte » organisée en partenariat avec les crèches parentales de la Roë et de Congrier et la maison des loisirs de Renazé, afin de présenter les différentes structures « petite-enfance » existant sur le territoire intercommunal.

HALTE-GARDERIE ITINERANTE : OUVERTURE EN FEVRIER 2003

Après la mise en place du Relais Assistantes Maternelles et du Lieu d'accueil Enfants Parents, la halte-garderie itinérante, troisième volet du Contrat-enfance signé avec la CAF, ouvrira en février 2003.

Cette nouvelle structure « petite-enfance » est mise en place afin de répondre aux souhaits exprimés par les parents lors de l'étude de besoins réalisée, courant 2001, par la CAF sur le territoire intercommunal. Elle complétera les modes de garde déjà existants : assistantes maternelles et crèches parentales.

Il s'agit, en effet, d'un service de garde qui accueille les enfants de 0 à 6 ans, de façon ponctuelle ou occasionnelle, afin de permettre aux parents de se libérer pour un moment. La capacité d'accueil de cette structure est 12 enfants simultanément.

Comme son nom l'indique, cette halte-garderie « itinérante » fonctionnera successivement dans différentes communes selon un calendrier qui sera disponible à la Communauté de communes où dans les mairies des communes adhérentes.

Les communes, lieux d'accueil, mettront à la disposition de la Communauté de communes un local qui sera utilisé comme « espaces jeux » en complément du véhicule spécialement aménagé pour les besoins de la petite-enfance (coin change, cuisine équipée, WC, dortoir, ...).

Cette halte-garderie fonctionnera sous la responsabilité d'un éducateur de jeunes enfants secondé d'un auxiliaire de puériculture, agents qui vont être recrutés par la Communauté de communes, à mi-temps.

Tous renseignements relatifs au fonctionnement de ce service : jours, horaires, lieux d'accueil, tarifs, etc... seront communiqués début 2003 par voie de presse et pourront être obtenus près du secrétariat de la Communauté de communes.



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE - ANNEE 2002

FINANCES

Budget 2002 - Le budget primitif de l'exercice 2002, voté le 25 mars, s'équilibre ainsi qu'il suit en recettes et en dépenses :

Budget principal

. Fonctionnement :	1 370 380 €
. Investissement :	710 412 €

Budget annexes :

« Ateliers industriels »	
. Fonctionnement :	527 477 €
. Investissement :	348 933 €
« Lotissement industriel - Renazé »	
. Fonctionnement :	55 677 €
. Investissement :	55 177 €
« Lotissement industriel - St-Aignan-sur-Roë »	
. Fonctionnement :	168 400 €
. Investissement :	84 200 €

Les taux d'imposition additionnels ont subi une légère majoration afin d'assurer le maintien en 2002 du produit fiscal perçu en 2001. Ces taux passent de :

. Taxe d'habitation :	1,34 à 1,47 %
. Taxe foncière bâtie :	2,40 à 2,64 %
. Taxe foncière non bâtie :	2,98 à 3,28 %
. Taxe professionnelle :	0,812 à 0,893 %
. Taxe professionnelle de zone - taux inchangé :	9,90 %

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) - Le Conseil de Communauté a sollicité la reconnaissance du périmètre du Syndicat mixte du Pays de Craon pour l'élaboration d'un SCOT. Dans le cadre de l'étude qui sera mise en œuvre, la Communauté de communes exercera sa compétence pour que soient prises en compte les particularités de son territoire et les orientations souhaitées pour son développement en harmonie avec la politique globale du bassin de vie dans lequel il s'inscrit.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Acquisition terrain pour la création d'une zone artisanale intercommunale- Afin de permettre l'installation d'entreprises sur le territoire intercommunal, le Conseil de Communauté a décidé de créer une zone artisanale à St-Aignan-sur-Roë. Une parcelle d'une superficie de 2 ha 86 a 38 ca., située à proximité de la zone des Charmilles sur cette commune, a été acquise à cet effet, sur la base de 0,76 € le m².

ENTRETIEN VOIRIE

Programme 2002 - Depuis 2002, la Communauté de communes assure les travaux d'entretien de la voirie rurale sur le territoire des 14 communes adhérentes (voies communales et chemins ruraux). Cette compétence comprend le curage des fossés, les travaux d'entretien au point à temps, les travaux de sécurité sur les ouvrages d'art (ponts) ainsi que les renforcements de structures des voies situées en dehors du périmètre des agglomérations, soit pour les 14 communes environ 110 km de voies communales et 220 km de chemins ruraux.

Pour l'année 2002, le Conseil de Communauté a arrêté un programme de travaux tenant compte d'une mise à niveau entre les différentes communes. Celui-ci s'élève à 229 245 € H.T. en ce qui concerne les grosses réparations de chaussées, y compris la pose de glissières de sécurité sur le pont de la «Basse Rivière », mitoyen aux communes de Congrier et St-Saturnin-du-Limet et à 54 663 € H.T. pour les curages de fossés et travaux au point à temps.

GESTION DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Salle omnisports

Travaux peinture - Afin de poursuivre le rajeunissement de la salle omnisports, les peintures intérieures ont été refaites. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LAMY DECORATION MPB de Renazé pour un montant de 33 889,03 € H.T.

Recrutement d'un agent d'entretien - Un agent a été recruté pour assurer l'entretien de la salle omnisports ainsi que la maintenance du matériel mis à la disposition des communes et de leurs associations (chapiteaux, parquets, chaises ...). Il s'agit de M Alain HUET qui a pris ses fonctions le 19 août 2002.

C.S.I. Renazé et C.P.I. Fontaine-Couverte - Signature avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de conventions de mise à disposition des locaux opérationnels à compter du 1^{er} janvier 2002.

SOUTIEN DANS LE DOMAINE SPORTIF ET CULTUREL

Séjours linguistiques - Majoration de 2 % des subventions attribuées aux collèges, portant la base de calcul à 24,25 € par élève et par an.

Spectacles en chemins - Renouvellement de la convention pour l'animation culturelle « les spectacles en chemins. La participation de la Communauté de communes est de 14 250 € pour 6 spectacles donnés en 11 séances.

Spectacle des Nuits de la Mayenne - Vote d'une subvention de 3 050 € pour le spectacle qui a eu lieu à la Roë le 9 août 2002 dans le cadre du festival 2002.

Collège A Jarry - Vote d'une subvention exceptionnelle de 2 286,74 € pour l'achat de documentation destinée au C.D.I.

ACTIONS A CARACTERE SOCIAL

Relais Assistantes Maternelles - Création d'une régie pour la mise en place d'un prêt de jeux et de matériel de puériculture.

P.A.I.O. - Vote d'une subvention de 4 250,40 € en faveur de la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation du Sud-Mayenne.

Crèches parentales - Vote d'une subvention de fonctionnement de 971 € et d'une subvention exceptionnelle de 305 € en faveur de chacune des crèches parentales de la Roë et de Congrier.

Aide exceptionnelle pour l'achat de jeux dans le cadre de la mise en place des RAM et LAEP : 358,71 € pour la Marelle à Congrier et 367,86 € en faveur des Petits Lutins à la Roë.

ACQUISITIONS

Matériel de vidéo-projection - Répondant au souhait exprimé par les communes, la Communauté de communes s'est dotée de matériel de vidéo-projection (vidéo-projecteur et écran) qui pourra être mis à la disposition des communes et de leurs associations.

Tables - 40 tables ont été achetées afin de compléter les équipements déjà mis à la disposition des communes adhérentes et de leurs associations.

Véhicules- Le Conseil de Communauté a décidé l'acquisition d'un véhicule pour le service technique ainsi qu'un véhicule aménagé pour la halte-garderie itinérante.



Relais Assistantes Maternelles Lieu d'Accueil Enfants - Parents



Depuis mars 2002, le Relais Assistantes Maternelles, animé par une Educatrice de jeunes enfants, est ouvert et accueille les assistantes maternelles et les enfants de 0 à 6 ans, les parents et futurs parents.

LE RAM EST UN LIEU D'INFORMATION

Lors des permanences, l'animatrice répond aux différentes questions posées par les :

PARENTS ET FUTURS PARENTS

- Quel mode de garde choisir pour mon enfant ?
- Qui peut accueillir mon enfant ?
- Ai-je droit à des aides ?
- Comment remplir le bulletin de salaire de l'assistante maternelle ?
- Comment négocier un contrat de travail ? etc ...

Assistantes Maternelles

- Quels sont mes droits et mes devoirs ?
- Comment négocier le contrat avec les parents ?

↳ La responsable du Relais peut échanger avec vous autour d'une question éducative ou pédagogique, elle peut intervenir comme médiatrice lorsque le dialogue est devenu difficile avec les parents. Par ailleurs, elle recense vos disponibilités pour les transmettre aux parents.

Candidates à l'agrément

- Comment définir la profession d'assistante maternelle ?
- Quelles sont les démarches et procédures pour obtenir l'agrément ?

Le RAM est pour les assistantes maternelles et les parents un lieu-ressource d'accueil et d'écoute où la confidentialité est respectée.

PERMANENCES

le lundi de 14h à 17h30 à la Maison des Loisirs de Renazé
les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 14h à 17h30 à la Mairie de St Aignan sur Roë



LE RAM EST UN LIEU D'ANIMATION

Les activités d'éveil offertes par le RAM sont des temps d'animation et de jeux qui s'adressent aux enfants de 3 mois à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle.

Différents ateliers sont proposés gratuitement : modelage, peinture, comptines et histoires...

Ces animations s'inscrivent au sein d'un projet pédagogique dont les grandes lignes sont :

- *L'éveil de l'enfant*
- *La socialisation et les premiers pas dans la vie en collectivité*
- *L'autonomie*

Les assistantes maternelles échangent entre elles, partagent des expériences et des connaissances. Elles peuvent également observer l'enfant accueilli dans un milieu différent et repérer ses centres d'intérêts et motivations.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS – PARENTS ESPACE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

Parallèlement au R.A.M., la Communauté de communes a mis en place un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants- Parents), animé par l'Educatrice de jeunes enfants du RAM.

Convivial et chaleureux, le LAEP propose des activités diverses et gratuites aux jeunes enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s).

Le LAEP est également un espace de parole, de détente et de rencontre entre parents ou entre parents et professionnelles de la petite enfance. L'anonymat y est respecté.

ANIMATIONS RAM ET LAEP

Les lundis et mercredis matins de 9h30 à 11h30 sur différentes communes
(Consulter les calendriers RAM et LAEP disponibles
à la Communauté de Communes et dans chaque Mairie)

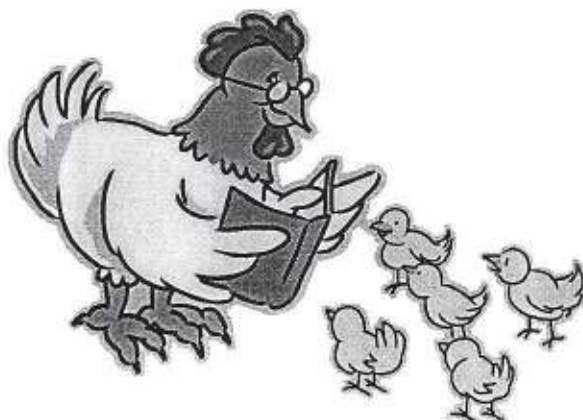
Communauté de Communes St Aignan – Renazé

Place de l' Europe - 53800 Renazé

Tel : 02.43.06.82.84

Responsable du RAM et du LAEP : Amélie Bourgine

Educatrice de jeunes enfants



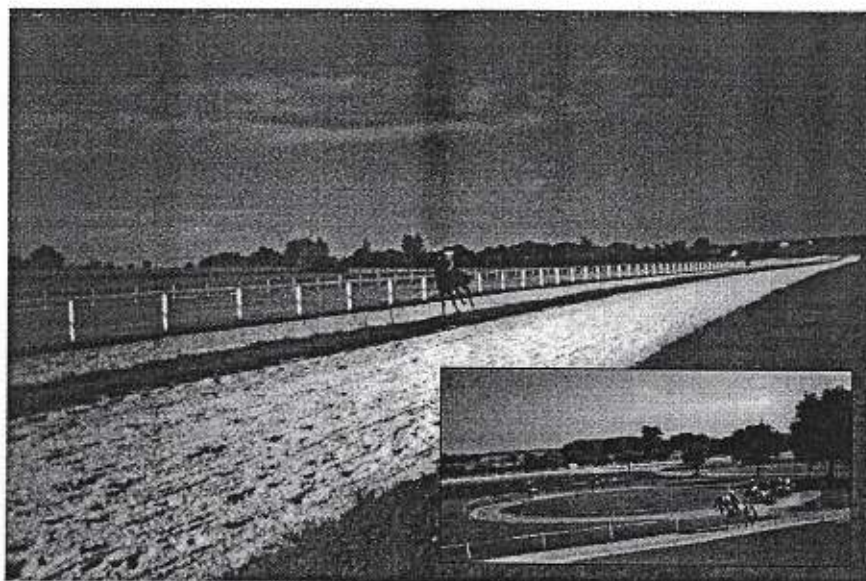
CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT DE GALOP SENONNES-POUANCE

Environ trois cents chevaux s'entraînent régulièrement sur le Centre régional d'entraînement de galop de Senonnes-Pouancé. Les entraîneurs, reconnaissent, unanimement, que la qualité des pistes fait de ce centre un outil de travail exceptionnel. De nombreuses victoires ont été enregistrées depuis l'ouverture des pistes, la centième, qui a eu lieu au week-end de la Pentecôte, faisait l'objet d'une réception le 29 juin dernier.

Afin de promouvoir le centre, le Syndicat va maintenant construire 36 box locatifs. Ces box permettront à des jeunes entraîneurs de démarrer avant de s'installer.

L'aménagement d'une zone d'activité est également envisagé.

L'association de gestion du centre, le CERGO, espère pouvoir accueillir très rapidement 400 chevaux, pour atteindre dans quelques années l'objectif de 500 à 600 chevaux.





**SYNDICAT
D'INITIATIVE
CANTON DE ST AIGNAN/ROE**

Le Pôle Touristique Sud Mayenne, né en décembre 2001, comprend toutes les forces touristiques des Pays de Craon, du Maine Angevin et de Château Gontier.

Le Syndicat d'Initiative du canton de St Aignan/Roë a participé au succès du Pôle tout en gardant son autonomie et son identité.

Les différentes actions du S.I. ont été définies par ses membres.

☒ **CONCOURS PHOTOS 2001**

Le concours photos 2001, organisé par les trois syndicats d'initiative du Pays de Craon, sur le thème "Le petit patrimoine", s'est déroulé du 1^{er} juillet au 31 décembre 2001.

Le jury s'est réuni le 11 février 2002 au restaurant "Les Mouillotins" à Ballots.

Membres du Jury :

Evelyne ERNOUL (Présidente SI de Craon), Marie-Claude BOITEUX (Présidente SI de Cossé le Vivien), Michèle BULOT (St Martin du Limet), Dominique GUEDON (Artiste peintre, Niaflès), Monique SEGHERS (Cossé le Vivien).

Palmarès du Concours :

- 1^{er} : Rosène MORICE, St Poix,
- 2^{ème} : Stéphanie HUGEDE, Cosmes,
- 3^{ème} : Philippe CRUARD, Laval,
- 4^{ème} : Claudine JOSSELINE, St Saturnin du Limet,
- 5^{ème} : Gaëtan TESTIER, St Aignan sur Roë,
- 6^{ème} : Christian CHAUVEL, St Aignan sur Roë,
- 7^{ème} : Lucette DELAUNAY, Renazé,
- 8^{ème} : Roland BLIN, Ernée,
- 9^{ème} : Gustave GENDRY, Laubrières.



Félicitations à tous. La remise des prix a eu lieu le 5 mars 2002 à l'occasion de l'Assemblée Générale dans la salle communale de Brains sur les Marches.

Les trois syndicats d'initiative du Pays de Craon se sont associés, à nouveau, pour organiser le concours photos 2002 sur le thème "La Flore sauvage". Le concours a été lancé le 1^{er} avril 2002 et se terminera le 31 décembre 2002. Veuillez envoyer vos épreuves directement à la Communauté de Communes St Aignan/Renazé.

☒ **CONCOURS DES FERMES ET MAISONS EN CAMPAGNE FLEURIES 2002**

Deux jurys ont été organisés pour la visite des fermes et des maisons en campagne fleuries.

Ont participé aux jurys : Mmes OLIVRY (La Roë), DAGUIN (St Michel de la Roë), LAMBERT (St Michel de la Roë), FAGUER (St Michel de la Roë), COLAS (Senonnes), MM SEYEUX (Congrier), POURIAS (St Erblon), GENDRY (Laubrières), LAMBERT (St Michel de la Roë).

Nous avons pris des photos de tous les jardins.

Voici le classement par catégorie :

Catégorie A (fermes) :



- 1^{er} - M Mme CHAUVIN Christian (Congrier, Les Cateusseries),
- 2^{ème} - Mme JUGE Nicole (Congrier, La Roche),
- 3^{ème} - M Mme LAISNARD Noël (St Michel/Roë, L'Ecoublère),
- hors concours - Mme CERTENAIS Michèle (Brains/les Marches, les Trois Chênes)

Catégorie B (maisons en campagne) :



- 1^{er} - M PAILLARD Henri (Congrier, L'Étang),
- 2^{ème} - M Mme TOUPLAIN René (St Saturnin du Limet, Le Buisson),
- 3^{ème} - M SEYEUX Maurice (Congrier, La Gauterie),
- hors concours - M Mme MOISY Marcel (Fontaine Couverte, La Brûlerie).

Félicitations à tous. Gagnants et Participants.

Nos félicitations vont également à M & Mme PAILLARD Henri (Congrier, L'Étang) pour leur 1^{er} prix dans la catégorie Maisons en campagne pour le fleurissement 2002 du Pays de Craon.

⊗ RESULTAT SELECTION CANTONALE AU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES EN AGGLOMERATION 2002

Cette année, le Comité Départemental du Tourisme a modifié l'organisation du concours des maisons fleuries en agglomération. Désormais, après le passage du jury communal, un jury cantonal établit une sélection cantonale par catégorie qui participe au concours départemental.

Jury : Mmes COLAS (Senonnes), OLIVRY (La Roë), GENDRY (Laubrières)

Sélection cantonale 2002 suite au passage du jury le 15 juillet 2002 :

1^{ère} catégorie (maison avec jardin très visible de la rue) : M & Mme GASTINEL Robert (St Aignan/Roë, 12 lot. du Domaine),

2^{ème} catégorie (décor floral sur la voie publique) : M POURIAS Marcel (St Erblon, Le Bourg),

3^{ème} catégorie (balcons ou terrasses) : M & Mme PUIRAVEAU Daniel (St Saturnin du Limet, 20 lot. de l'Ouzeraie).

Félicitations aux gagnants et à tous les participants.

⊗ PORTES OUVERTES - JARDINS FLEURIS

Les portes ouvertes des jardins fleuris, organisées par le S.I., étaient une occasion rêvée de découvrir les plus beaux jardins des maisons fleuries et des fermes fleuries hors agglomération.

Deux week-ends, les 20 & 21 juillet 2002 et 27 & 28 juillet 2002, avaient été choisis.

Ont participé à ces portes ouvertes :

À Congrier : M PAILLARD (L'Étang), M SEYEUX (La Gauterie),

À St Saturnin du Limet : M Mme BULOURE (Les Trotteries), M Mme DELAUNAY (Le Mesnil), M Mme TOUPLAIN (Le Buisson),

À Fontaine Couverte : Mme BROSSIER (La Brûlerie), Mr LOCHIN (La Brûlerie), Mme BRIAND et M FOURNIER (La Grande Barre), M Mme THUAU (La Rose des Vents),

À Brains sur les Marches : Mme CERTENAIS (Les Trois Chênes),

À St Michel de la Roë : M LAISNARD (L'Ecoublère),

*A la Rouaudière : M JULIOT (La Fuselière),
A Ballots : Mme AUBRY (La Haute Chevalerie).*

*Merci à tous d'avoir participé avec beaucoup de gentillesse à ces portes ouvertes.
Nous espérons que vous serez des nôtres en 2003.*

⊗ CIRCUIT DECOUVERTE DU CANTON DE ST AIGNAN SUR ROË

Le canton de Segré est venu découvrir notre canton le 18 juillet 2002.

*Paulette COLAS (Senonnes), Gabriel LAMBERT (St Michel de la Roë), Paul MALECOT (La Roë)
et Geneviève MITCHELL (La Roë) accueillait 48 personnes. (L'instigateur de cette
rencontre Michel DOMINIQUE (Renazé) ne pouvait être avec nous)*

Le canton de Segré avait choisi leur circuit :

*Matin : Abbaye de La Roë
 Exposition AAA53
 Pot de l'amitié à l'Abbaye
Midi : Repas au Tahiti à Renazé
Après-Midi : Visite Entreprise FONLUPF à Ballots
 Visite Château du Roseray à Ballots*

Journée très sympathique.

⊗ PARTICIPATION AUX NUITS DE LA MAYENNE A LA ROË

*Le SI a apporté son soutien à La Roë pour les Nuits de la Mayenne le 9 août 2002 et tout
particulièrement MM SAUDRAIS A., JEUDY F., LAMBERT G., Mmes JOSSELIN C., COLAS P.,
LOUAISIL C., FAGUER C. et Marie, LELIEVRE A..*

⊗ POINTS I

⇨ POINT I DE LA ROË

- Ouverture du 01/05/2002 au 15/10/2002
- Hôtesse d'accueil : Mme BONNARD Rachel et Mlle SYLLAS Laurence
- Fréquentation : 1 141 personnes
- Augmentation des visiteurs par rapport à 2001.

⇨ POINT I DE ST MARTIN DU LIMET

- Ouverture du 15/06/2002 au 15/09/2002
- Hôtesse d'accueil : Mme DELISMELE Josette et Mlle BESNIER Eloise
- Fréquentation : 33 personnes + 1 groupe avec éducateurs.



⊗ PROJETS 2003

- Journées découvertes du canton,
- Concours photos,
- Concours du fleurissement,
- Portes ouvertes.

*Tous les membres du syndicat d'initiative se joignent à moi pour vous souhaiter à
tous une année de paix et de bonheur.*

La Présidente,

*G MITCHELL
Geneviève Mitchell*



La PAIO du Sud-Mayenne

Au cœur de l'insertion des jeunes 16-25 ans

La PAIO du Sud-Mayenne (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) a pour objectif prioritaire : l'emploi.

Elle accueille tout jeune de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire et, selon son statut, son niveau, ses besoins, ses difficultés, elle l'accompagne et lui propose des réponses personnalisées et individualisées.

En effet, elle aide le jeune dans l'élaboration d'un projet professionnel, dans la construction d'un parcours qualifiant en déterminant la formation la plus adaptée, dans l'accompagnement à la recherche d'un emploi en établissant des liens avec les partenaires professionnels et économiques, en préparant à l'emploi par l'intermédiaire de stages permettant la confrontation avec le milieu professionnel.

Parce que les solutions d'emploi ne sont pertinentes et efficaces que si le jeune surmonte ses difficultés et consolide sa situation, la PAIO aide aussi à diagnostiquer les freins à l'insertion professionnelle et sociale et construit avec un large partenariat des réponses multiples en matière de santé, de logement, de mobilité, de ressources.

Elle dispose d'un espace d'information et de documentation sur les formations professionnelles, d'un accès aux offres d'emploi ANPE, des outils aidant à l'orientation et à l'évaluation des acquis et compétences, des aides à la mobilité, aux financements de certaines formations, ou encore des stages préparant à l'emploi ou à la qualification.

Ce service destiné aux jeunes ne serait pas possible sans le concours financier du Fonds Social Européen, des services de l'Etat, du Conseil Régional et Conseil Général, des Collectivités Locales par l'intermédiaire de l'Intercommunalité.

Des permanences sont assurées, chaque mardi matin, par des Conseillers qui reçoivent les jeunes d'une manière personnalisée et toujours en entretien individuel, ce qui oblige à une prise de rendez-vous au préalable :

*A Résidence Azur
2^{ème} Etage
5, rue Victor Fourcault
53800 RENAZE
☎ : 02.43.06.40.14*

*A Château-Gontier
7, Galerie Marchande des Halles
53200 CHATEAU-GONTIER
☎ : 02.43.07.27.49*

A la Mairie de St Aignan sur Roë ☎ : 02.43.06.51.17

Voici déjà une année qui s'achève et une autre qui prend sa place.

L'année qui se termine a vu de nombreux changements à la Brigade de SAINT AIGNAN SUR ROE.

Quatre militaires nous ont quitté :

L'adjudant RIVAUD qui est à DONGES (44), le gendarme SEMONS à BONNEVILLE (74) , le gendarme CASSINI à CASTILLONES (47) et le gendarme adjoint FOURMOND à LAVAL.

Les trois derniers cités ont été remplacés par les gendarmes LE COANT, BOUCHERON et le gendarme adjoint ARSAC.

L'année 2002 aura été marquée par un accident mortel de la circulation qui a touché deux jeunes gens de la commune de SAINT AIGNAN SUR ROE et bien sûr leurs familles. Je voudrais profiter de cet événement pour rappeler que personne n'est à l'abri d'un tel événement. Alors prudence, soyons responsable et pensons aux autres et cessons de nous conduire en égoïste.

Avec la nouvelle année 2003, la brigade de SAINT AIGNAN continuera sa vocation de service public même si des changements sont à prévoir. Rassurez-vous, la brigade est bien là et elle le restera.

En conclusion au nom de toute la Brigade je me permets de vous souhaiter une très bonne année 2003.

*L'Adjudant LE GOANVIC
Commandant la Brigade*

1972 2002
30 ans
de service à domicile
avec l'ADMR intercommunale
de Saint Aignan sur Roë

En 2002, l'association locale de Saint Aignan sur Roë a fêté son 30^{ème} anniversaire, temps fort pour l'ADMR.

Depuis 1972, l'esprit intercommunal associatif est toujours aussi présent. Cinq présidents se sont succédés, aidés d'une équipe de bénévoles constamment renouvelée, qui au quotidien s'engage sur le terrain.

Cette convivialité se traduit chaque année par un après-midi "rencontre" de toutes les personnes aidées et aidantes.

Cette année, à la Rouaudière, l'animation était assurée par l'association "Familles Rurales" sous la forme d'une pièce de théâtre jouée par les enfants de Senonnes et de Saint Erblon.



**UN LOCAL ADMR SERA MIS À
DISPOSITION DE L'ASSOCIATION DÈS
LE 1^{ER} JANVIER 2003 AU
8 RUE D'ANJOU À ST AIGNAN/ROË.**

Localement, l'association intercommunale de Saint Aignan sur Roë:

- Saint Aignan sur Roë;
- Brains sur les Marches;
- Fontaine-couverte;
- La Roë.
- La Rouaudière;
- Saint Michel de la Roë;
- Senonnes;
- Saint Erblon;
- Ballots (pour les familles)

apporte:

- selon les besoins des familles (maladie, grossesse, accouchement, hospitalisation, surcharge, etc...) une TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) qui intervient pour la tenue de la maison, le suivi des enfants, etc... par demi-journée.

Pour tout renseignement, "familles", contacter:

Mme VERDIER Isabelle au 02-43-06-41-59

- par l'intervention des aides à domicile un service aux personnes âgées (malades, handicapés, sortie d'hôpital), afin de les aider dans leur vie quotidienne.

Certains dossiers APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) sont en attente d'un accord. Devant le nombre important de demandes, il faut patienter: l'association incite à la prudence et limite les heures à effectuer tant que le dossier n'a pas abouti.

Pour votre commune, vous pouvez contacter:

Mme Gérard Odette au 02 43 06 80 41

en cas d'absence **Mme Colas Paulette au 02 43 06 42 67**

Votre association reste à votre écoute et vous offre tous ses meilleurs vœux.

INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERS..

TARIFS LOCATION SALLES :

Réservations à faire à la Mairie.

Fixés par le conseil municipal, lors de la réunion du 23 mai 2002, avec effet au 1^{er} août 2002 :

	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Banquet – Mariage	96 €	49 €	49 €
Vin honneur - Réunion	44 €	19 €	
Bal public (Stés loc.) St Sylvestre	238 €		

Tous ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs domiciliés hors de la Commune.
Le prix de location du couvert est fixé à 0,42 € sans utilisation du lave-vaisselle et 0.58 € avec le lave-vaisselle (verrouillage si celui-ci n'est pas retenu)

Utilisation du lave-vaisselle sans location de vaisselle : 41 €

La participation aux frais de chauffage est de 28 € pour la grande salle et 14 € pour la petite salle.

Un chèque caution de 80 € sera demandé lors de la signature du contrat de location

MANOIR : grande salle et cuisine 102 €
 Grande salle 50 €

Tarifs majorés de 30 % pour les utilisateurs hors commune

Couchage (maximum 19) : 5,50 € par lit et par nuit.

Chèque caution de 50 € lors de la signature du contrat.

CANTINE

Prix des repas servis à la cantine, à compter de la rentrée de septembre 2002 :

- enfants 2,40 €
- enseignants, stagiaires..... 4,10 €

Il est rappelé que pour prendre un repas à la cantine, chaque enfant doit être en possession d'un ticket.

Les tickets sont en vente à la Mairie, aux heures d'ouverture.

INFOS MAIRIE... INFOS MAIRIE...INFOS MAIRIE...INFOS

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

- De 9H00 à 12H00 le lundi et le vendredi
- De 14H00 à 18H00 le mercredi

Les mardi et jeudi après-midi, la Mairie est fermée au public, mais vous pouvez téléphoner en cas d'urgence (entre 15 h et 17 h).



ASSISTANTE SOCIALE

**PERMANENCES TOUS LES JEUDIS
DE 09 h 30 A 12H00**

**8, rue d'Anjou
53 390 ST AIGNAN SUR ROE
Tél : 02.43.06.51.32**

BIBLIOTHEQUE

Le prêt est gratuit.

Les permanences sont assurées tous les mercredis et les samedis de 10H00 à 12H00, sauf jours fériés et mois d'août (mercredi seulement)



MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois de 10H00 à 12H00.

8, rue d'Anjou
53 390 ST AIGNAN SUR ROE
Tél : 02.43.06.90.14
MSA LAVAL : 02.43. 91.41.41

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE

A la Mairie de St Aignan/Roe, chaque Vendredi de 9 h à 12 h

Une borne est à votre disposition pour la mise à jour de votre carte VITALE (à l'entrée de la mairie

ANPE

CRAON (Place du Maréchal Leclerc) :
2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois

14 h à 16 h 30

RENAZE (5, rue Victor Fourcault) :

1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois

14 h à 16 h 30

ORDURES MENAGERES

A compter du 1^{er} janvier 2003, les ordures ménagères sont enlevées, une fois par semaine dans le bourg, en porte à porte ainsi que dans la campagne aux points de regroupement (dans les bacs) Le ramassage sera fait chaque

JEUDI de 4 h 30 à 13 h
Les habitants de la campagne devront déposer leurs sacs dans les bacs 48 h maximum avant le jour de collecte. Les habitants du bourg doivent déposer leurs sacs devant la porte 12 h maximum avant le passage du camion.

CONCILIATEUR

Une permanence est assurée à la mairie de St AIGNAN/ROE le 4^{ème} mardi de chaque mois à 16 h (prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie de St Aignan)



LAEP

Lieu Accueil Enfants Parents

Fonctionne à LA ROUAUDIERE, le 3^{ème} lundi de chaque mois, à la petite salle socio-culturelle De 9 h 30 à 11 h 30

HABITAT ET DEVELOPPEMENT

St Aignan : 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h à la Mairie
Craon : 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h, centre administratif
Renazé : 2^{ème} jeudi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h, 5, rue V. Fourcault

Point Information Jeunesse (PIJ)

Craon : Place du M. Leclerc
lundi - mercredi : 9 h 12 h et 14 h 18 h
mardi - jeudi : 14 h - 18 h
samedi : 10 - 12 h

La Guerche de Bretagne : Rue du Cheval Blanc
Tous les jours sauf le lundi 9h - 12 h et 14 h - 17 h



CICAS DE LA MAYENNE

53, rue du Pont-de-Mayenne - 53000 LAVAL
Accueil du public du Lundi au Vendredi
Le matin en accueil libre de 8 H 00 à 12 H 00
L'après-midi sur rendez-vous de 13 H 30 à 16 H 00
Tél. : 02 43 53 16 04 Fax : 02 43 56 07 59

CALENDRIER DES PERMANENCES

COMMUNES	LIEUX	JOURS du mois	ACCUEIL	ACCUEIL
CHÂTEAU-GONTIER	Mairie	1er, 3e et 5e JEUDI	9 H 30 à 12 H 00	le 4e LUNDI MATIN et 5e JEUDI APRÈS-MIDI
CRAON	7, rue de l'Eperon (Antenne Sokarité)	1er et 3e JEUDI	14 H à 16 H 30	
ERNEE	Cité Administrative - Place Renault Morière	2e et 4e JEUDI	9 H 30 à 12 H 00	le 3e MARDI APRÈS-MIDI
EVRON	Mairie	1er et 3e VENDREDI	9 H 30 à 12 H 00	
GORRON	Rue Cour de Forge - Centre Administratif	2e et 4e JEUDI	13 H 30 à 16 H 00	
MAYENNE	Ancienne Mairie - Salle 5 (1 ^{er} étage)	TOUTS LES MERCREDIS	14 H à 16 H 30	les 2e et 5e MERCREDI MATIN
PORT-BRILLET	Mairie	4e LUNDI	14 H à 16 H 30	
TRÉ-EN-TVAL	Mairie (ancien dispensaire)	4e VENDREDI	9 H 30 à 12 H 00	
VILAINES-LA-JUHEL	Salle des permanences près Mairie	4e VENDREDI	13 H 30 à 16 H 00	

Toutes ces permanences sont assurées en coordination avec celles de la CRAM.

ATTENTION : pour la période comprise entre le 14 juillet et le 15 août les permanences régulières subiront quelques variations. Merci de nous consulter.

**Mercredis
et samedis
De 10H à
12H**

Bibliothèque

**Pendant les
vacances scolaires**

**Le mercredi de
10H à 12H**

LES ACTIVITES

Lectures à haute voix
Prêts de livres
Animations autour d'un
thème
Expositions diverses
Rencontres avec des
auteurs
Jeux...

INSCRIPTION GRATUITE



**Trois bibliothécaires bé-
névoles se sont inscrites à
la formation de base**

pour 2005 :

**Emilienne COCHIN
Christine COLAS
Marie-Paule FAYEL**

Lire et faire lire

Lancée par Alexandre JARDIN, l'association fonctionne en Mayenne. Des retraités s'engagent à transmettre le plaisir de la lecture aux enfants à travers un projet pédagogique.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact au numéro suivant : 02.43.49.52.78

Toute l'année 2002...

Comme chaque début d'année et conformément à l'engagement pris avec le département, la municipalité a consacré un budget de 1,5 euros par habitant pour l'achat de petit matériel (couverture des livres, porte-fiches, fiches) et de livres.

La bibliothèque s'est donc enrichie de livres neufs et choisis en fonction des goûts des emprunteurs les plus fidèles.

Tout au long de l'année, des livres sont exposés suivant les saisons et les thèmes festifs: Noël, Mardi gras, Halloween... et aussi des thèmes plus variés : l'ours, le bricolage à la maison...

Nous n'avons accueilli qu'une exposition en 2002 : le petit chaperon rouge.

Par contre, nous avons eu la chance de recevoir au mois d'octobre dans le cadre de « lecture en tête » l'auteur des

romans « Papa bis » et « Encore un peu de patience » : Valérie CLO. Ce fut une rencontre sympathique et intéressante pour tous les participants et une expérience à renouveler...



En décembre, nous avons reçu une équipe de TFI pour le tournage d'un reportage sur notre équipement culturel, un exemple semble-t-il en milieu rural! Les enfants ont été ravis de se prêter au jeu et ont ainsi pu observer le travail des journalistes sur le terrain.

EXPOSITION : les jouets

Cette exposition n'est pas particulièrement importante, puisqu'elle comporte 93 articles mais elle est particulièrement attrayante et attachante. Elle met en scène le jouet à travers le temps et chacun s'accordera à y trouver la trace d'un passé nostalgique et l'évolution d'un présent de plus en plus technologique. Elle captivera donc les petits comme les grands.

L'importance du jouet est considérable dans toutes les civilisations et tous les parents pourront découvrir dans cette documentation très

riche l'évidente place du jouet dans la psychologie des enfants.

Cette exposition comprend :

- 56 documents adultes, 2 romans adultes
- 12 documentaires enfants, 3 albums, 1 roman enfant, 1 vidéocassette, 6 accessoires et 11 cadres.

A découvrir en février et mars 2003.



ECOLE PUBLIQUE DE LA ROUAUDIERE

Tél : 02.43.06.55.56

Mail : ecole-publi-larouaudiere@wanadoo.fr

Composition de l'équipe éducative :

- Mme Sylvie CHENAUT : classe enfantine avec CP
- M. Patrice BOISSEAU : cours élémentaires et cours moyens jusqu'en juin 2002
Mlle Nelly FOURÉ remplace M. BOISSEAU en septembre 2002
- Aide maternelle CES, poste occupé par Mme Béatrice PAUMARD jusqu'en janvier 2003, et remplacée par Mme Béatrice CORNET.

A la rentrée 2002/2003, l'effectif de l'école atteignait 35 élèves dont 19 en classe enfantine.

Reconduction des activités pédagogiques :

- la classe de voile à la Rincerie de septembre à la Toussaint
- l'USEP, activités sportives du mercredi
- journée d'orientation au bois de l'Huisserie
- les spectacles culturels financés par la Communauté de Communes
- les séances de natation à la piscine de Craon d'avril à juin
- les cours d'anglais assurés par Mlle Nelly Fouré, habilitée à l'enseignement de cette langue

Points forts de l'année précédente :

- janvier 2002 : classe de neige au Collet d'Allevard
 - avril 2002 : participation au Printemps Théâtral
 - septembre 2002 : dans le cadre des Pégasiades, l'école visite le centre équestre de la Motte
 - novembre 2002 : journée des Droits de l'Enfant avec Mme DOINEAU
- Suite de la correspondance scolaire de la classe de Mme CHENAUT avec l'école de Beaulieu/Oudon et projet commun sur le cirque.

Classe de neige : de bons souvenirs pour les 16 scolaires



En revoyant cette prise de vue, les élèves de l'école publique qui ont vécu un séjour à la montagne se rappelleront de très bons souvenirs.

PROJETS pour l'année 2002/2003 :

aboutissement du projet sculpture, lancé par M. Boisseau, avec la participation de Mme LELEUP Elisabeth

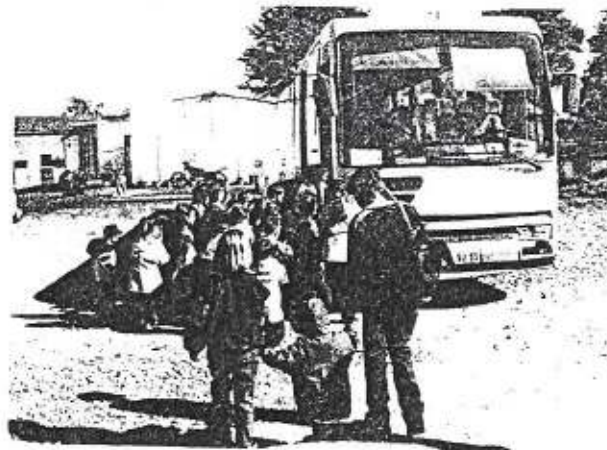
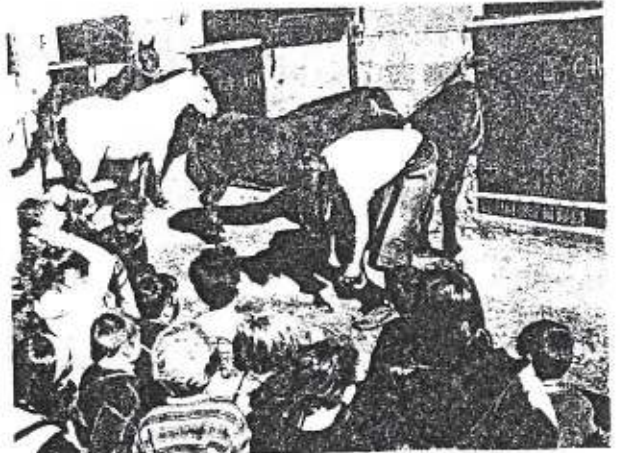
P'tit tour à pied (initiative USEP) prévu en mai 2003

la piscine de Craon étant en travaux, les séances de natation seront remplacées par des séances d'EPS dans la salle de St Aignan/Roe.

mise en place d'un atelier de lecture

samedi 21 juin 2003 : méchoui de l'école

travaux et rénovation de la classe maternelle



LES
PROJETS
SCOLAIRES

ASSOCIATIONS COMMUNALES

CLUB DES AINES

En ce début d'année, le club compte 27 adhérents. A cours de l'année 2002, nous avons eu le décès de Monsieur Marcel HAUBOIS et 2003 commence avec le décès de Monsieur Noël DENY. Nous pensons très fort à eux et à leur famille.

Les activités ont été nombreuses :

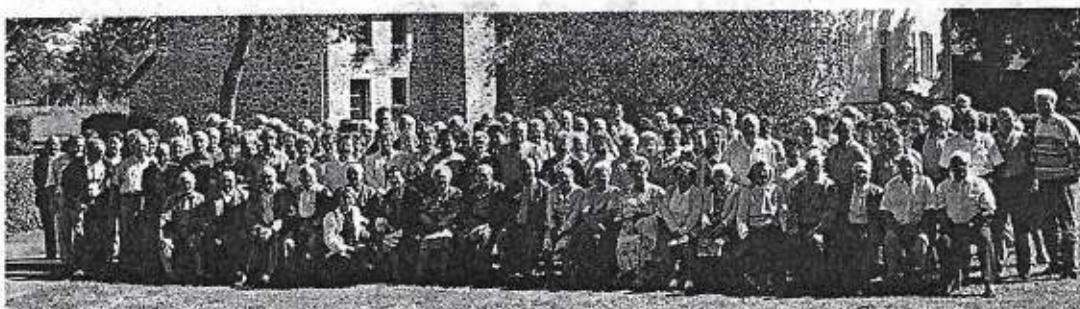
- le concours cantonal de belote a été remporté par l'équipe de La Rouaudière, ils ont ainsi pu défendre leur chance au concours départemental.

L'équipe de La Rouaudière qualifiée pour le concours départemental de belote



Les gagnants encadrés de MM. Godde et Moussu président de l'amicale cantonale des aînés ruraux.

Club des aînés : 182 personnes au rendez-vous cantonal



- rencontres amicales dans la bonne humeur avec Senonnes, Saint Erbion et Congrier, celles-ci seront reconduites en 2003.
- Repas annuel au « Relais d'Anjou » le 26 juillet 2002

Le club des Bons Amis réuni au Relais d'Anjou



Le repas annuel du club des Bons Amis s'est déroulé mercredi 26, midi au restaurant local Le Relais d'Anjou pour partager ensemble un bon moment autour d'une bonne table servie par M. et Mme Méril. Parmi les invités on notait la présence de Marie Tripote, 91 ans, pensionnaire de la maison de retraite Les Hunaudières, à Saint-Saturnin-du-Limet; Mme Marthe Demy et Odette Moriceau 83 ans; Marie-Joseph Gérard, 81 ans, trésorière du club; Léon Demy, 81 ans (secrétaire); Victorine Testier, 81 ans...

D'autre part, le club remercie la municipalité de sa subvention.

La présidente, Madame Marie-Joseph CHANTEUX

ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale est composée de 17 adhérents qui se décomposent comme suit :

- 5 combattants de 39/45
- 9 A.F.N.
- 3 veuves cotisantes à notre amicale

Le bureau est constitué de :

Président d'honneur	Monsieur René PROSPER
Président	Monsieur Marcel SALMON
Vice-président	Monsieur Paul BODINIER
Trésorier	Monsieur Constant LESOURD
Secrétaire	Monsieur Marcel DELANOE

Un membre de l'amicale nous a quitté cette année : Monsieur Lucien MORICEAU.

Le 9 février 2002, l'amicale a organisé une galette des rois. Une grande partie des membres était présente et cet après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur.

Le rendez-vous de 2003 est prévu pour le samedi 8 février.

ASSOCIATION PARENTS ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

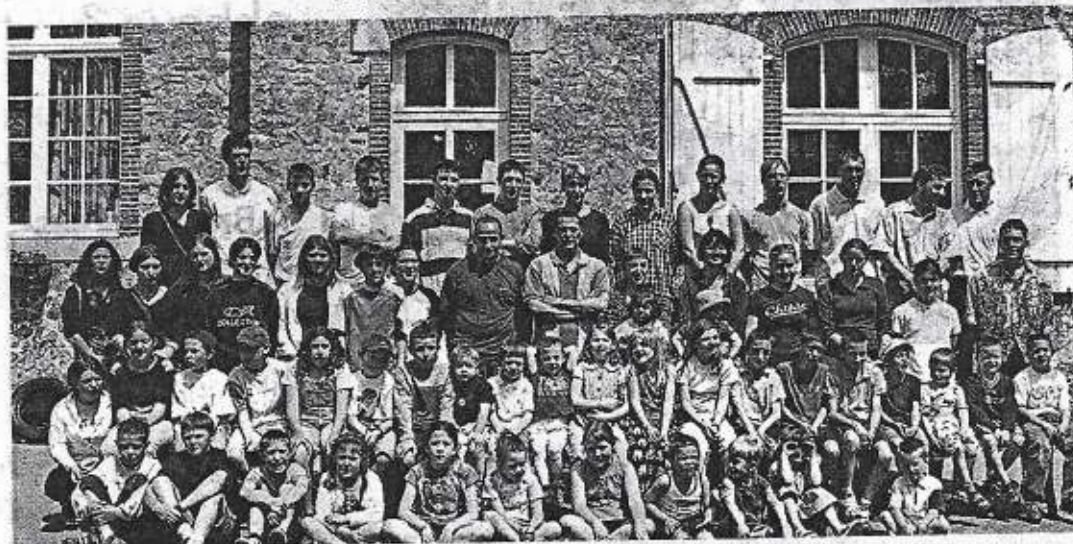
L'Association des parents d'élèves de l'Ecole Publique de LA ROUAUDIÈRE remercie Monsieur BOISSEAU Patrice, pour ses années passées à l'école. Les parents et les élèves souhaitent la bienvenue à Mlle FOURE Nelly, remplaçante de Monsieur BOISSEAU, ainsi qu'aux nouveaux élèves.

De plus, nous félicitons Mme CHENAUT Sylvie pour sa nomination à la direction de l'école

LA ROUAUDIÈRE

Ecole publique

Plus de 200 personnes ont fêté Patrice Boisseau



Patrice Boisseau entouré de ses anciens élèves et de cette année.

Patrice Boisseau directeur et enseignant à l'école publique depuis 20 ans, quitte ce poste pour remplacer M. Henri Hermenier à St-Aignan-sur-Roë à la direction de l'école publique. Son départ a été fêté en présence de 200 personnes environ dont une centaine d'anciens élèves venus lui rendre hommage et lui marquer toute sa reconnaissance.

Certains sont venus de l'Indre et Loire, des départements voisins, mais surtout de la mayenne : Meslay-du-Maine, Grez-en-Bouère, etc... Plus de 165 élèves ont reçu l'enseignement scolaire en passant par la classe de M. Boisseau en 20 ans. Les parents d'élèves avaient eu l'heureuse initiative avec la complicité de Mme Doineau maire et son

conseil d'organiser cette réunion de retrouvailles marquée par un buffet compagnard, beaucoup d'émotion et aussi de joie. Un cadeau était offert à Mme Boisseau (livre cuisine), un lilas d'Inde et un laurier rose, ainsi que des livres d'histoire pour Patrice.

Le Président : Christophe BREHIER

Le prochain Méchoui aura lieu le samedi 21 juin 2003 !
Nous comptons sur votre participation

ASSOCIATION SPORTIVE

La saison 2001 - 2002 a connu des changements notoires et notamment l'ascension de l'équipe promotion 2^{ème} Division en 2^{ème} Division ; et ceci grâce aux efforts fournis par les joueurs durant la saison précédente.

Nous les félicitons et les encourageons vivement à poursuivre ces efforts.

En effet, un léger relâchement s'est fait ressentir au grand désarroi du président et des dirigeants, ceci dû principalement au fait que les équipes adverses soient d'un niveau supérieur à celles rencontrées lors des matchs les saisons passées. Il serait navrant que cette équipe si volontaire, il y a encore quelques semaines, soit de nouveau reléguée à un niveau inférieur lors de la saison 2003 - 2004. Nous vous demandons de vous ressaisir et d'avoir pleinement confiance afin que vous puissiez garder votre niveau actuel. Persévérez et vous serez récompensés.

L'ensemble du bureau remercie Madame le Maire et son équipe municipale pour leur confiance et leur soutien par la subvention et toute l'aide matérielle avec l'entretien du terrain et des vestiaires par l'agent communal.

Nos remerciements s'adressent, également, à toutes celles et à tous ceux qui nous apportent leur aide bénévolement lors des différentes manifestations, bien nécessaires pour maintenir une trésorerie en adéquation avec les frais réels imposés par la Ligue, à Madame Germaine Delaunay qui entretient les maillots après chaque match et cela depuis bien des années.

Dates à retenir :

Samedi 1^{er} mars 2003 : Soirée Choucroute

Pensez à réserver vos cartes. Une ambiance chaleureuse y règne tout au long de cette soirée.

Dimanche 29 juin 2003 : notre traditionnel tournoi inter familles qui se déroule dans un climat bon enfant avec la participation des petits et des grands au sein d'une même équipe.

Nous espérons sincèrement que vous serez nombreux à vous joindre à nous.

Que tous nos vœux vous accompagnent tout au long de cette année 2003.

Football : remontée en 2^{ème} division



Le Président, Hervé Colas

Vendredi soir, l'A.S. football, s'est réunie en assemblée générale avec son président Hervé Colas, les membres du bureau et une bonne assistance de joueurs, dirigeants et membres. Une réunion qui s'est déroulée en toute quiétude puisqu'après avoir stagné pendant trois ans en promotion 2^{ème} division, l'AS monte en 2^{ème} division, terminant première de son groupe avec 4 points d'avance devant Ampoigné et La Chapelle-Craonnaise.

L'entraîneur de l'équipe Philippe Chevillard a été bien évidemment félicité avec ses joueurs pour ce bon bilan sportif.

Arrivé à l'âge de la décision, Mickaël Dupont a choisi de devenir arbitre pour l'équipe.

A l'élection du tiers sortant : Claude Serveau vice-président, Claude Chevillard trésorier et Mickaël Dupont trésorier-adjoint ont été réélus.

Le tournoi inter-familles aura lieu le dimanche 23 juin et les responsables espèrent une bonne participation des habitants.

Le bureau voudrait bien renforcer l'effectif de son équipe. Aussi, les personnes intéressées par le football peuvent s'adresser dès maintenant près du président tél. 02 43 06 69 05.

La réunion se terminait par un buffet campagnard au restaurant "Le Relais d'Anjou" lieu de cette assemblée générale.

COMITE DES FETES

Le Président et les membres du Bureau vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2003 et une bonne santé à tous.

Voici le bilan des fêtes de l'année 2002 :

- 14 avril : courses de vélos organisés par le Vélo Club de Craon, circuit du Pays de Craon. Animation assurée par le Comité des fêtes.
- 17 août : soirée grillades : 150 personnes ont participé à cette soirée très réussie.
- St Sylvestre : pour clore l'année, soirée avec 214 personnes qui s'est passée dans une bonne ambiance. Nous vous en remercions.



Très gros groupe avec des coureurs, des organisateurs, et les élus locaux

Comité des fêtes : 2 nouveaux membres dans le bureau



Calendrier des fêtes pour 2003 :

- 13 septembre : concours de palets et concours de pétanque, suivis d'une soirée grillades
- 31 décembre : St Sylvestre, pour terminer l'année 2003

Nous comptons sur votre participation pour ces deux manifestations. Je vous en remercie à l'avance.

Suite à la réunion du 31 janvier 2003, un nouveau bureau a été constitué :

Président d'honneur :	Mme DOINEAU Elisabeth, Maire
Président :	M. DUPONT Daniel
Vice-Président :	M. RACINEUX Gérard
Trésorier :	Mme RACINEUX Marie-Ange
Trésorier-Adjoint :	Mme BOURGEOIS Sylvie
Secrétaire :	M. MARTINEAU Olivier
Secrétaire-Adjoint :	M. FERDINAND Thierry
Membres :	M. DUPONT Mickael
	M. COLAS Hervé

Le Président : D. DUPONT

Les Editions FLOHIC ont édité un ouvrage « Le Patrimoine des Communes de la Mayenne », en deux volumes. Un exemplaire de cet ouvrage peut être consulté au secrétariat de la Mairie, aux heures d'ouverture.

Vous trouverez ci-joint les articles qui concernent notre commune.

La Rouaudière

Canton de Saint-Aignan-sur-Roë
 Arrondissement de Château-Gontier
 Superficie : 1 800 ha
 Population 1999 : 333 hab.
 Habitants : les Roaldériens
 Cours d'eau : le Chéran

HISTORIQUE

Une occupation est attestée dès le Néolithique grâce à un ensemble mobilier (haches, hache marteau) mis au jour sur son territoire. La commune se situe dans la vallée du Chéran qui prend sa source dans le bois d'Andigné. La cartographie des mégalithes et la toponymie permettent de déterminer un axe protohistorique. Le nom de Roaldéria figure dans l'acte 45 du cartulaire de l'abbaye Notre-Dame-de-La-Roë sur lequel est mentionné la donation par Griferius de Congreio (Congrier) de l'église à Robert de Montnazé, abbé de La Roë. La Rouaudière dépend de la baronnie de Pouancé. Les seigneurs quittent leur château - dont des vestiges étaient encore visibles en 1850 - situé près de l'église, au XVI^e siècle pour rejoindre La Huberderie. La seconde maison seigneuriale est La tait dont les propriétaires portent

jusqu'au XIX^e siècle. En 1843, le fief de Viladé est rendu à La Rouaudière qui abandonne notamment La Chevonnais. Les Renardières, le village de La Rouaudière avec le moulin à la commune de Congrier et à Saint-Aignan-sur-Roë tout le terrain à partir du pont de l'étang de la Chevonnais jusqu'aux moulins des Fosses et au village de La Primais. Des briques sont fabriquées jusqu'à la fin du XIX^e siècle au lieu-dit le Four-à-Carraux. Il est encore possible de trouver quelques productions estampillées. La Rouaudière stabilise sa population, et arrive à maintenir les deux classes de son école.

HACHE MARTEAU
 Néolithique

Collection particulière

53230708

Cette hache marteau cordiforme est découverte en 1976 à la ferme de Beauvais. La fonction de ces objets

est encore aujourd'hui indéterminée. Ils se présentent généralement en forme de cœur avec, de part et d'autre de l'emmanchement, un talon et un tranchant. La datation n'est pas établie, mais il semblerait que ces haches aient été utilisées à la fin du Néolithique. La plus grande densité de ces outils se manifeste en Haute Bretagne. Cependant, une concentration non négligeable est constatée au sud-ouest de la Mayenne, sur la frontière entre l'Anjou et la Bretagne.

À signaler également :

• MEULE

120 av. J.-C. - 50 av. J.-C.

Granit (d. : 35 cm)

École

53230707

La meule rotative est apparue à La Tène finale. Elle est constituée de deux éléments dont la partie supérieure, le castillon, peut tourner grâce à d'une poignée en bois emmanchée sur le côté. Ce fragment de la partie dormante, appelé meta, de 35 centimètres de diamètre, est mis au jour en 1988 dans un fossé bordant un champ aux environs de la ferme des Blanchandières. Cette découverte est la seconde du canton. L'existence de cet outil atteste que les agriculteurs protohistoriques produisaient des céréales.



843

Canton de Saint-Aignan-sur-Roë - LA ROUAUDIÈRE

PRIEURÉ

XV^e et XVII^e siècles

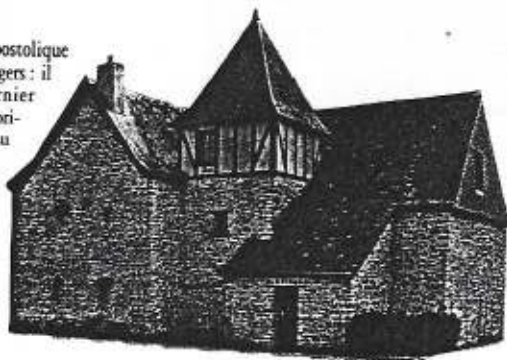
Pierre

53230705

La congrégation des Génovéfains de La Roë, a fondé des prieurés dans certaines agglomérations gravitant autour de l'abbaye. En 1135, le pape Innocent II confirme la donation du prieuré-cure de La Rouaudière aux chanoines de La Roë. En 1450, le prieur Jacques Cheminard convient avec celui de La Madeleine-de-Pouancé, qu'il aura la présentation tandis que ce dernier aura la collation de « maistrerie » d'école. Le 27 mars 1783, l'abbé Girardot (exécuté pendant la Révolution) prend possession des lieux, par devant M^e Cheneau,

notaire royal apostolique de la ville d'Angers : il en sera le dernier prieur-curé. Le prieuré est vendu au titre de bien national pendant la Révolution. À la fin du XIX^e siècle, un bâtiment atterrissant est construit d'après les plans de M. Foubert, architecte

à Sillé-le-Guillaume. Ce nouveau presbytère est achevé et livré au clergé le 1^{er} octobre 1897. De nos jours,



transforme en gîte d'étape, et connu sous le nom de manoir, il peut héberger jusqu'à 19 personnes.

ÉGLISE DES
 TROIS-MARIE
 1842-1843

53230709

Elle est construite entre le 14 avril 1842 et le 8 septembre 1843, à l'emplacement de l'ancienne église dédiée aux Trois-Marie depuis 1606, d'après les plans de l'architecte Godefroy. Le maître-autel est l'œuvre de Monsieur Baudier d'Evron, tandis que les deux autres autels sont réalisés par M. Barfème d'Angers dix ans plus tard.



CHÂTEAU

XVII^e siècle

Pierre

La Huberderie

53230701

Après la destruction de leur château, les seigneurs de La Rouaudière établissent le siège de leur seigneurie à la Huberderie, au XVII^e siècle. Les seigneurs de la Huberderie possèdent aussi le hief de Vildé. Ce dernier est alors une enclave dépendant de la commune de Congrier. Monsieur Letort, ancien employé supérieur des fermes du Roi à la baronnie de Pouancé, fait l'acquisition du hief de Vildé au XVIII^e siècle. La chapelle Saint-Louis est fondée par le curé Louis Houillot en 1627. Le logis possède une tour toujours à un angle qui a semble-t-il servi de petit colombier.



MANOIR DE LA BLOTTAIS (tour)

XVII^e siècle

La Blottais

53230702

Ce manoir a gardé sa tourelle d'origine. Au début du XIX^e siècle, il est la propriété de la famille de La Blottais, issue du Maine et Loire. Armand de La Blottais est maire de Gesté dans le canton de Beaupreau, du 2 août 1816 jusqu'en 1830. Fortuné de La Blottais est maire de cette même commune de 1870 à 1908. Le manoir est, de nos jours, la résidence principale d'exploitants agricoles.



CHAPELLE

NOTRE-DAME-DE-TOUTES-AIDES

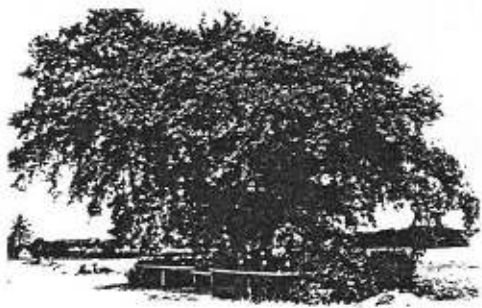
1730

53230703

Cette chapelle est située dans un champ près de la ferme de La Grossière. Elle est aussi connue sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Elle doit sa construction à l'église paroissiale. En effet, cette dernière est primitivement consacrée à la Vierge Marie, puis en 1606, elle passe sous le patronage des Trois-Marie. Certains paroissiens protestent et décident de construire, à leurs frais, cette chapelle dédiée à la sainte Vierge, sur un terrain donné par le seigneur de la Huberderie. Le 18 juin 1730, deux mille personnes assistent à la bénédiction de l'édifice et de la statue Notre-Dame-de-Toutes-Aides. La fête annuelle est fixée le jour de la Visitation. Sa fréquentation est

Canton de Saint-Aignan-sur-Roë - LA ROUADIÈRE

844

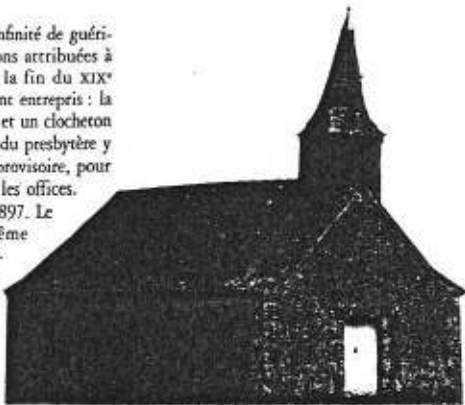


CHÊNE DE NOTRE-DAME-DE-LA CHAUVIÈRE

53230704

L'origine de la vénération du chêne de Notre-Dame-de-La-Chauvière n'est pas parvenue jusqu'à nous. Il est parfois désigné comme le lieu où un prêtre insermenté aurait célébré le Saint Sacrifice de la messe pendant la Révolution. Au XIX^e siècle, une boîte en bois abritant, semble-t-il, une statue de la Vierge est accrochée au tronc. En 1897, le chêne étant sur un terrain communal, le curé demande au maire, M. Saillot, l'autorisation d'entreprendre des travaux en raison du mauvais état de la boîte servant de chapelle. Le prêtre décide alors d'entreprendre de creuser le tronc afin d'y établir une chapelle intérieure. Cette tâche est réalisée en quinze jours par le charron et le maréchal ferrant, une semaine avant l'Assomption. Des ex-

importante devant l'infinité de guérisons et de consolations attribuées à son intercession. À la fin du XIX^e siècle, des travaux sont entrepris : la chapelle est rallongée et un clocheton est apposé. La cloche du presbytère y est installée, à titre provisoire, pour permettre de sonner les offices. L'autel date de juin 1897. Le 15 août de cette même année, l'ancienne procession est rétablie, et rassemble plus de cinq cents personnes. La chapelle devrait prochainement devenir propriété communale.



voto sont accrochés au tronc en remerciements des grâces accordées par Notre-Dame.



PLAQUE COMMÉMORATIVE

XIX^e siècle

Église des Trois-Maries

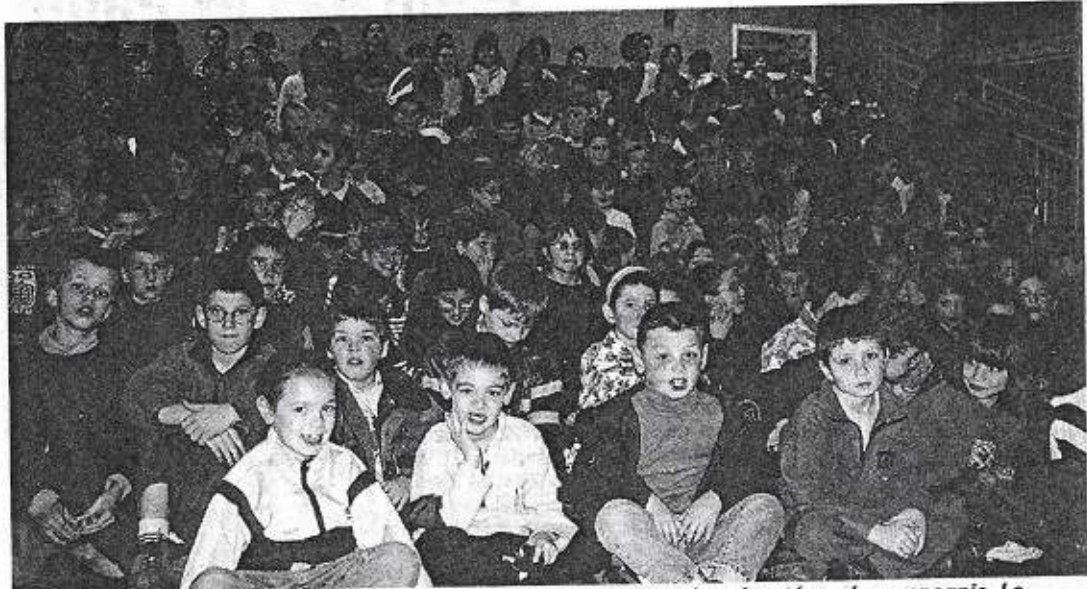
53230706

Cette plaque rappelle le souvenir de l'abbé Alexandre Denis Girardot, fusillé à Craon, le 17 mars 1796. Celui-ci fréquente le grand séminaire de Reims dirigé par les chanoines réguliers de la Confédération de France ou Génovéfains. Il vit caché pendant la Terreur. Recherché par les soldats de la République, il se dirige vers La Huberderie quand il est arrêté et conduit à la prison de Craon. Lors de la reconstruction de l'église des Trois-Marie, un des os de son bras est placé derrière une plaque dans le chœur. Depuis 1914, cette dernière est apposée sous le clocher, du côté de l'épître.

REVUE DE PRESSE

H. Anjou du 15/02/2002

346 élèves ont fait le voyage avec Alice



Les élèves des publiques et privées du secteur ont suivi le spectacle présenté par la compagnie. La fabrique des arts d'à côté intitulé «Le voyage autour d'Alice» salle socio-culturelle de La Rouaudière un théâtre de gestes, autour de situations cocasses et insolites. Les jeunes spectateurs ont gambadé avec Alice au fil de l'heure du spectacle qui s'est joué en deux représentations pour satisfaire les 346 enfants.

H.A 08/2002

Dolorès et Franck se sont dit "oui"



Samedi 24 août Dolorès Roux devenait Mme Franck Beucher. A la sortie de l'église les représentants des écuries régionales honoraient leur camarade driver bien connu sur les hippodromes français.

(Photo Studio Guilloux Craon).

REVUE DE PRESSE

LA ROUAUDIÈRE H.A. 11/2002

Les époux Testier 160 ans d'âge entourés de leur grande descendance



Dimanche 10 novembre, les époux Testier qui accusent 160 ans à eux deux, ont été fêtés pour leurs 80 ans respectifs entourés de leur grande descendance : enfants, petits enfants, arrière-petits-enfants.

Joseph est né le 27 mars 1922 à St-Erblon et Marie-Josèphe le 27 février 1922 à la Rouaudière. De leur union sont nés quatre enfants qui

leur ont donné 10 petits-enfants qui ont agrandi le cercle familial de 5 arrière-petits-enfants. Une belle réunion de famille autour de ce couple octogénaire par l'âge mais pas pour leur grand dynamisme et vivacité d'esprit. Ne serait-ce pas les champs de courses qui entretiendraient si bien leur forme physique... ?

LA ROUAUDIÈRE H.A. de 06/2002

La municipalité a offert un dictionnaire aux futurs 6^{es}



Pour marquer leur passage de l'école primaire en classe de 6^e, la municipalité a offert un dictionnaire aux cinq élèves qui quittent l'école pour le collège à la prochaine rentrée. Cette remise s'est déroulée avec Mme Doineau, maire, et Patrice Boisseau, directeur de l'école : à Ophélie Colas, Alexandra Courcier,

Stéphanie Leclair, Julien Moriceau et Loïc Vignais. À la fermeture de la classe, Patrice Boisseau a eu l'énorme surprise de voir réunis autour de lui ses anciens élèves qui l'ont fêté puisqu'il quitte l'école pour St-Aignan-sur-Roë. Nous y reviendrons la semaine prochaine, autour du lilas des Indres qui lui a été offert.

REVUE DE PRESSE

LA ROUAUDIÈRE

H.A. 11/2002

Les droits de l'enfant : Mme Doineau maire leur a rappelé leurs droits et devoirs



Mardi matin, Mme Doineau maire et conseillère générale avait convié les élèves de l'école pour leur présenter «Les droits de l'enfant» dans le cadre de la journée nationale, car non seulement, il est important de les sensibiliser sur la lutte qu'il faut

mener contre toutes formes d'injustices ou de violences faites aux enfants, mais il est essentiel de les inviter à respecter les règles fondamentales de la vie en société "Droit, devoir et citoyenneté sont les clefs d'une vraie liberté". Elle développa

ensuite leurs droits mais aussi leurs devoirs afin de bien leur inculquer ces mesures morales à appliquer dès maintenant et dans leur vie d'adultes ensuite. Un goûter leur était servi à la mairie.

LA ROUAUDIÈRE

H.A. 11/2002

Les aînés à la bonne table du «Relais d'Anjou»



Le repas offert aux aînés par la commune, s'est déroulé avec la participation de 40 convives autour de la bonne table du «Relais d'Anjou» en présence de Mme Doineau, maire. Les doyens de ce rendez-vous annuel étaient représentés par Marie-Josèphe Doineau, 91 ans, et François Testier 83 ans. Cette rencontre représente toujours un bon moment passé ensemble.